

1.

Débitrice: **CMCG, Compagnie Médicale de Commerce et de Gestion SA**, rue des Vollandes 40,
1207 **Genève**
2.

Remarques: commercialisation de produits à l'usage du monde médical, ainsi que toute autre prestation de service s'y rapportant
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Daniella Rossetti, tél. 022 327 73 43

Office des faillites
1227 Carouge

(02618624)